

sa demande, je pourrais peut-être m'entendre avec lui à ce sujet.

(La motion de sir Wilfrid Laurier est adoptée.)

THOMAS D'ARCY MCGEE.

M. THOMAS CHISHOLM : Comme c'est aujourd'hui le quarantième anniversaire de la mort de Thomas D'Arcy McGee, j'aimerais savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour tenir la promesse que le ministre des Finances (M. Fielding) faisait le 25 avril de l'année dernière au sujet de l'érection d'un monument à la mémoire du défunt.

L'hon. W. S. FIELDING (ministre des Finances) : Le Gouvernement s'occupera de la question lorsqu'il préparera le budget supplémentaire.

DEMANDES D'INFORMATIONS.

M. R. L. BORDEN : Quand sera-t-il fait droit à la demande que j'ai fait du dépôt d'un dossier relatif au coût jusqu'à ce jour et au prix de revient probable de la division Est du Transcontinental ?

L'hon. GEO. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux) : Les employés du ministère ont reçu ordre de hâter la préparation de ce dossier et, conformément à la demande formulée par mon honorable ami, je les ai priés d'y inclure tout ce qui se rattache à la question qu'il a rayée de l'ordre du jour.

M. PORTER : Quand sera déposé le dossier relatif aux commissions royales instituées par le Gouvernement depuis 1896, dossier dont la Chambre ordonnait le dépôt le 15 janvier ?

M. CROCKET : Quand puis-je compter avoir l'état dont j'ai fait la demande le 18 décembre, indiquant les services de la poste dans les différents comtés de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ?

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (directeur général des Postes) : Les états relatifs à divers comtés sont déjà prêts, et je compte que les autres seront terminés d'ici quelques jours. Je serai probablement en mesure de déposer les documents sur le bureau de la Chambre dans le cours de la semaine prochaine.

M. MONK : J'ai l'honneur de renouveler l'avis que j'ai donné dans le cours du mois dernier, à savoir qu'à la première occasion, lorsque la Chambre serait invitée à siéger en comité des subsides, je proposerai un amendement tendant à l'abolition du régime des primes.

Le très hon. sir **WILFRID LAURIER** (premier ministre) : Si l'honorable député tient à avoir l'occasion de discuter cette

question, nous pourrons, s'il le veut bien, convenir entre nous deux d'une date à laquelle il pourra le faire.

M. MONK : Je ne verrais pas d'inconvénient à cela, si j'étais seul concerné ; mais sachant que l'on allait proposer à la Chambre de se former aujourd'hui en comité des subsides, j'ai prévenu un certain nombre de collègues ayant l'intention de porter la parole sur le sujet que la discussion aurait lieu aujourd'hui même.

C'est introduire un usage gênant, il me semble, que de permettre que des députés ministériels puissent, sans que nous en soyons prévenus, s'arranger pour soulever un débat vraisemblablement amical au moment où la Chambre est invitée à se former en comité des subsides. Cet instant étant, si je ne me trompe, celui qui convient à l'exposé des griefs, je suis plutôt enclin à insister sur ce qui me paraît être mon droit.

L'hon. M. FIELDING : Si je ne me trompe, la Chambre a été plus d'une fois invitée à se former en comité des subsides depuis que l'honorable député a donné l'avis en question.

M. MONK : Je vous demande pardon ; elle ne l'a été qu'une seule fois, et c'était pour voter certaines sommes destinées à faire face aux besoins pressants de l'exercice expiré le 31 mars.

L'hon. M. FIELDING : Ne m'étant pas reporté aux dates, je ne me permettrai pas de contredire l'honorable député ; mais il me semble que la Chambre a été maintes fois invitée à se former en comité des subsides. L'honorable député aurait donc pu mettre son sujet en discussion.

Ce qui s'est fait à l'égard de la motion dont la Chambre sera saisie aujourd'hui se passe très fréquemment ; quand un député désire mettre une question à l'étude, il s'informe du jour où la Chambre sera invitée à se former en comité des subsides et signifie son intention de soulever cette question. Celle-ci a été mentionnée hier soir lorsqu'on a annoncé quels seraient les travaux dont la Chambre s'occuperait aujourd'hui. A moins que l'honorable député ne désire porter la parole sur cette question, je ne crois pas qu'il puisse proposer sa motion avant l'épuisement du débat préalable.

M. MONK : A part l'exception que j'ai dite, je ne crois pas que la Chambre ait été une seule fois invitée à se former en comité des subsides depuis l'avis que j'ai donné.

L'hon. M. FIELDING : Je ne me suis pas reporté aux dates, mais telle était mon opinion. Mon honorable ami a peut-être raison.

M. MONK : L'honorable collègue qui siège à mes côtés m'informe que la proposition que l'on doit mettre à l'étude aujourd'hui est inscrite au feuillet.